Bac Général Maths + SES (Mathématiques et Sciences économiques et sociales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Sciences économiques et sociales - Session 2022

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-maths-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2022

Sciences économiques et sociales

_____

Jeudi 8 septembre 2022

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 12 pages numérotées de 1/12 à 12/12.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou l'un des deux sujets d'épreuve composée (sujet A ou sujet B).

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Quels sont les effets de l'évolution des formes d'organisation du travail sur les conditions de travail ?

DOCUMENT 1

Un peu plus d'un quart des salariés travaillent le dimanche selon les données 2016 du ministère du Travail, en décalage avec le rythme de la majorité de la population. Ce chiffre a augmenté de deux points par rapport à 2005. Le travail dominical est le lot commun de 34 % de l'ensemble des employés, et plus encore des employés de commerce (46 %). Les employés administratifs sont les moins concernés (8 %). Entre 2005 et 2016, la part des salariés qui travaillent le dimanche a progressé de dix points chez les employés de commerce, mais également de neuf points chez les ouvriers non qualifiés. Deux fois plus de ces salariés sont concernés aujourd'hui qu'il y a onze ans.

15 % des salariés sont à leur poste la nuit, au moins occasionnellement, entre minuit et cinq heures du matin, une proportion stable depuis 2005. La proportion est légèrement inférieure à la moyenne chez les cadres supérieurs, les professions intermédiaires et les employés, avec des taux situés entre 12 et 14 % en moyenne. […] Les ouvriers non qualifiés, comme les qualifiés, sont davantage concernés en 2016 qu'onze ans plus tôt : leur proportion est passée respectivement de 15 % à 17 % et de 23 % à 25 % au cours de la période.

5 % des salariés ont des horaires qui alternent sur deux équipes, soit le matin (souvent de 5 h à 13 h), soit l'après-midi (de 13 h à 21 h), avec un changement d'horaires toutes les semaines. Ce rythme est aussi appelé « travail posté » ou « en 2 x 8 » […]. Les ouvriers non qualifiés sont les plus concernés.

Source : « Horaires de travail : La France flexible des peu qualifiés », *Observatoire des inégalités*, 2021.

DOCUMENT 2

Enquête sur les conditions de travail en France en 2016 (en %)

	« Je peux organiser mon travail de la façon qui me convient le mieux », proportion de salariés qui sont :				
CSP	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Non concernés
Cadres	1,4	6,6	50,7	40,8	0,5
Employés	6,1	12,3	50,3	29,9	1,4
Ouvriers	6,8	14,6	53,9	23,1	1,6
Ensemble	4,3	11,7	52	31	1
	« J'ai l'occasion de développer mes compétences professionnelles », proportion de salariés qui sont :				
	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Non concernés
Cadres	3,7	13,5	55,9	26,3	0,7
Employés	12,6	21,1	47,5	12	6,9
Ouvriers	15,7	20,1	47,4	13,2	3,6
Ensemble	9,6	18,6	52	16,3	3,4
	« Vu tous mes efforts, je reçois le respect et l'estime que mérite mon travail », proportion de salariés qui sont :				
	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Non concernés
Cadres	2,4	16,4	52,9	27,4	0,9
Employés	7,5	16,6	47,9	24	3,9
Ouvriers	8,4	17,4	49,4	22,8	2,1
Ensemble	6,1	17,8	49,9	24,2	2
	« Vu tous mes efforts, mes perspectives de promotion sont satisfaisantes », proportion de salariés qui sont :				
	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Non concernés
Cadres	12,2	28	39,3	14,4	6
Employés	20,3	23,7	30,6	9,6	15,7
Ouvriers	19,1	23,9	37,9	12,2	7
Ensemble	17,7	26,5	34,9	11,4	9,4

Champ : Ensemble des salariés ; France métropolitaine.

Source : DARES, « Enquêtes conditions de travail », 2019.

DOCUMENT 3

Implication dans l'amélioration de l'organisation du travail en France, en fonction de la profession exercée (en %)

Question posée aux salariés de France métropolitaine : *« Êtes-vous impliqué(e) dans l'amélioration de l'organisation du travail ou des processus de travail de votre service ou organisation ? »*

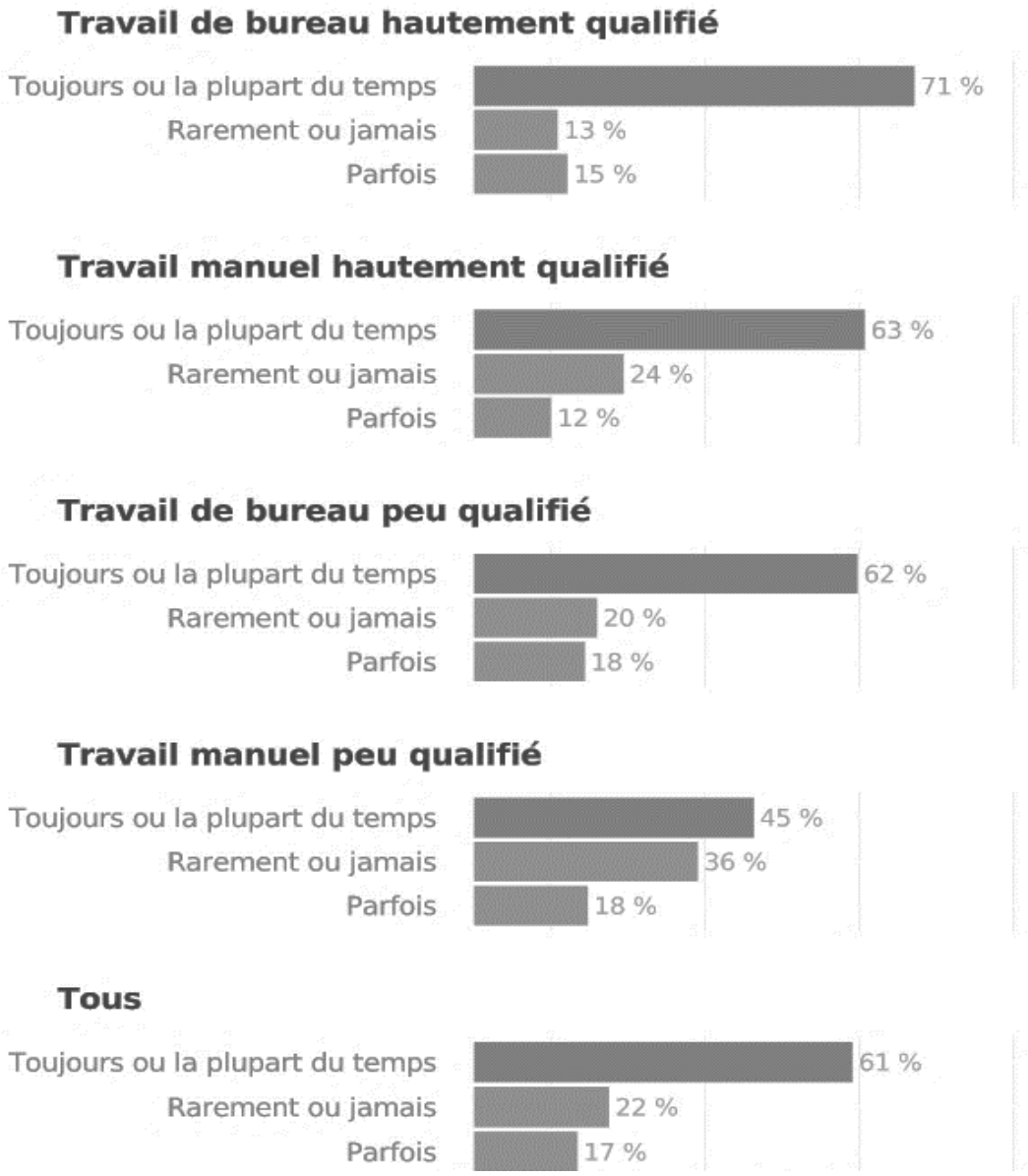

Champ : Salariés de France métropolitaine.

Source : Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, 2015.

DOCUMENT 4

Intensité du travail et pression temporelle entre 1984 et 2016

Proportion de salariés qui déclarent (en %) :		Cadres	Professions intermédiaires	Employés de commerce et services	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	Ensemble
Avoir au moins trois contraintes de rythme	**1984**	3,5	4,8	2,3	8,7	10,5	5,8
	1998	19,6	29,3	20,9	47	45,3	31
	2005	22,8	32,4	19,9	47,3	46,1	31,6
	2016	23,9	35,1	29,2	53,4	49,1	35,2
Ne pas pouvoir quitter son travail des yeux	**1984**	6,1	9,8	7,5	25,5	27,3	15,5
	1998	16,5	25,9	28,3	49,3	43,2	31,9
	2005	17,3	29,5	32,9	53,6	46,5	33,7
	2016	27,1	41,5	42,9	65,8	51,6	43
Devoir fréquemment abandonner une tâche pour une autre plus urgente	**1984**	-	-	-	-	-	-
	1998	59,3	60,7	54,1	51	40,8	55,7
	2005	66,5	66,5	55,9	51,1	41,8	59,5
	2016	75,5	74,8	60,9	49,7	43,2	65,4

Champ : Salariés de France métropolitaine.

Source : DARES, « Enquêtes conditions de travail », 2016.

ÉPREUVE COMPOSÉE – SUJET A

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.
Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.
Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances *(4 points)*

Présentez un moyen par lequel les pouvoirs publics peuvent contribuer à la justice sociale.

Deuxième partie : Étude d'un document *(6 points)*

Répartition de la population active selon la catégorie socioprofessionnelle et le sexe (1982-2020, en milliers et en %)

Catégorie socioprofessionnelle	1982			2020		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Agriculteurs exploitants	6,7	7,3	7,1	0,7	2,0	1,4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	7,2	9,1	8,3	4,2	9,2	6,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4,0	10,3	7,8	17,9	22,7	20,4
Professions intermédiaires	19,8	19,2	19,5	29,0	23,3	26,0
Employés	46,8	10,7	25,3	39,9	12,5	25,8
Ouvriers	15,1	40,6	30,3	7,9	29,9	19,2
Non déterminé	0,3	2,8	1,7	0,4	0,4	0,4
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
Effectif (en milliers)	9 243	13 600	22 843	13 110	13 885	26 995

Champ : France hors Mayotte, personnes en emploi, de 15 ans et plus.

Source : INSEE, *Enquête Emploi*, 2021.

Questions :

1. À l'aide du document, caractérisez l'évolution de la structure socioprofessionnelle des femmes entre 1982 et 2020. *(2 points)*

2. À l'aide de vos connaissances et du document, vous expliquerez deux évolutions de la structure socioprofessionnelle entre 1982 et 2020. *(4 points)*

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire ***(10 points)***

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez qu'il existe des limites écologiques à la croissance économique soutenable.

DOCUMENT 1

Évolution du PIB mondial, du PIB mondial par habitant et des émissions mondiales de CO_2[1], de 1960 à 2018

Année	PIB mondial (en milliards de dollars constants de 2010)	PIB mondial par habitant (en dollars constants de 2010)	Émissions mondiales de CO_2[1] (en milliards de tonnes de CO_2)
1960	11 320	3 733	9,46
1970	19 080	5 182	15,27
1980	27 843	6 281	20,40
1990	37 908	7 179	20,61
2000	50 000	8 177	23,31
2010	66 163	9 558	31,03
2018	83 027	10 935	34,04

Source : Banque Mondiale, 2020.

1 : Gaz carbonique dont la concentration accélère le réchauffement climatique.

DOCUMENT 2

Les années 1970, avec les deux chocs pétroliers et la preuve d'une raréfaction d'un nombre croissant de ressources, vont remettre les préoccupations environnementales au goût du jour. […] Regroupés au sein du Club de Rome, des chercheurs ont publié en 1972 le livre *The Limits to Growth*[1] […]. Ils y affirment que si les tendances actuelles (économiques et environnementales) se perpétuent, beaucoup de ressources naturelles seront épuisées à moyen terme, ce qui limitera, voire empêchera, toute croissance future. En d'autres termes, une croissance exponentielle[2] conduit le système à un effondrement à terme puisqu'un nombre de plus en plus important d'individus interagissent économiquement et environnementalement (en exploitant les ressources dont certaines sont épuisables, et d'autres, renouvelables, mais utilisées au-delà de leur capacité de régénération) dans un monde qui, lui, est fini. […]
Dans cette optique, l'environnement, ou le capital naturel, est donc le facteur limitant le développement économique et dont le bien-être humain dépend.

Source : Bertrand HAMAIDE, Sylvie FAUCHEUX, Martin NEVE, Martin O'CONNOR, « Croissance et environnement : la pensée et les faits », *Reflets et perspectives de la vie économique*, 2012.

1 : La traduction française du titre est « Halte à la croissance ? ».
2 : Rapide et continue.

DOCUMENT 3

Expansion des forêts et déforestation à l'échelle mondiale, 1990-2020 (en millions d'hectares par an)

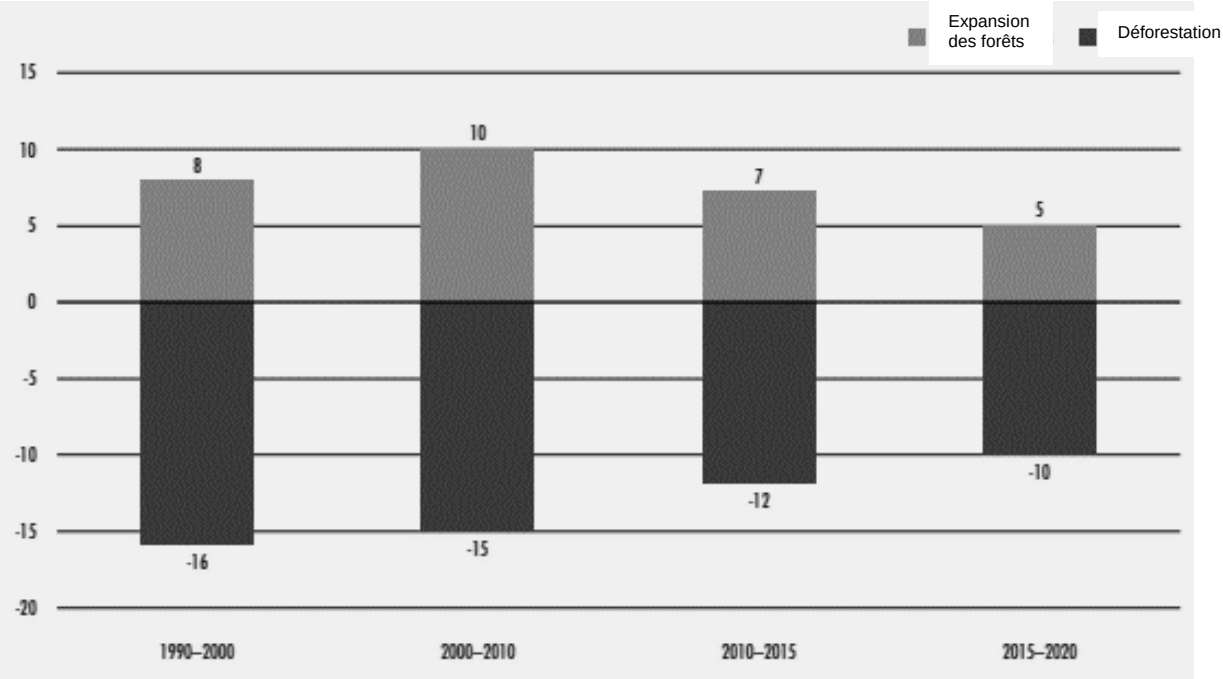

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2020.

ÉPREUVE COMPOSÉE - SUJET B

Cette épreuve comprend deux parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre aux trois questions proposées en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.
Partie 2 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances *(10 points)*

Question 1 (4 points)

Illustrez, à partir d'un exemple, l'internationalisation de la chaîne de valeur.

Question 2 (3 points)

Présentez la théorie des classes sociales selon Karl Marx.

Question 3 (3 points)

Montrez, à l'aide de deux exemples, que l'engagement politique peut prendre des formes variées.

Deuxième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire ***(10 points)***

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez qu'il existe des limites écologiques à la croissance économique soutenable.

DOCUMENT 1

Évolution du PIB mondial, du PIB mondial par habitant et des émissions mondiales de CO_2[1], de 1960 à 2018

Année	PIB mondial (en milliards de dollars constants de 2010)	PIB mondial par habitant (en dollars constants de 2010)	Émissions mondiales de CO_2[1] (en milliards de tonnes de CO_2)
1960	11 320	3 733	9,46
1970	19 080	5 182	15,27
1980	27 843	6 281	20,40
1990	37 908	7 179	20,61
2000	50 000	8 177	23,31
2010	66 163	9 558	31,03
2018	83 027	10 935	34,04

Source : Banque Mondiale, 2020.

1 : Gaz carbonique dont la concentration accélère le réchauffement climatique.

DOCUMENT 2

Les années 1970, avec les deux chocs pétroliers et la preuve d'une raréfaction d'un nombre croissant de ressources, vont remettre les préoccupations environnementales au goût du jour. […] Regroupés au sein du Club de Rome, des chercheurs ont publié en 1972 le livre *The Limits to Growth*[1] […]. Ils y affirment que si les tendances actuelles (économiques et environnementales) se perpétuent, beaucoup de ressources naturelles seront épuisées à moyen terme, ce qui limitera, voire empêchera, toute croissance future. En d'autres termes, une croissance exponentielle[2] conduit le système à un effondrement à terme puisqu'un nombre de plus en plus important d'individus interagissent économiquement et environnementalement (en exploitant les ressources dont certaines sont épuisables, et d'autres, renouvelables, mais utilisées au-delà de leur capacité de régénération) dans un monde qui, lui, est fini. […]
Dans cette optique, l'environnement, ou le capital naturel, est donc le facteur limitant le développement économique et dont le bien-être humain dépend.

Source : Bertrand HAMAIDE, Sylvie FAUCHEUX, Martin NEVE, Martin O'CONNOR, « Croissance et environnement : la pensée et les faits », *Reflets et perspectives de la vie économique*, 2012.

1 : La traduction française du titre est « Halte à la croissance ? ».
2 : Rapide et continue.

DOCUMENT 3

Expansion des forêts et déforestation à l'échelle mondiale, 1990-2020 (en millions d'hectares par an)

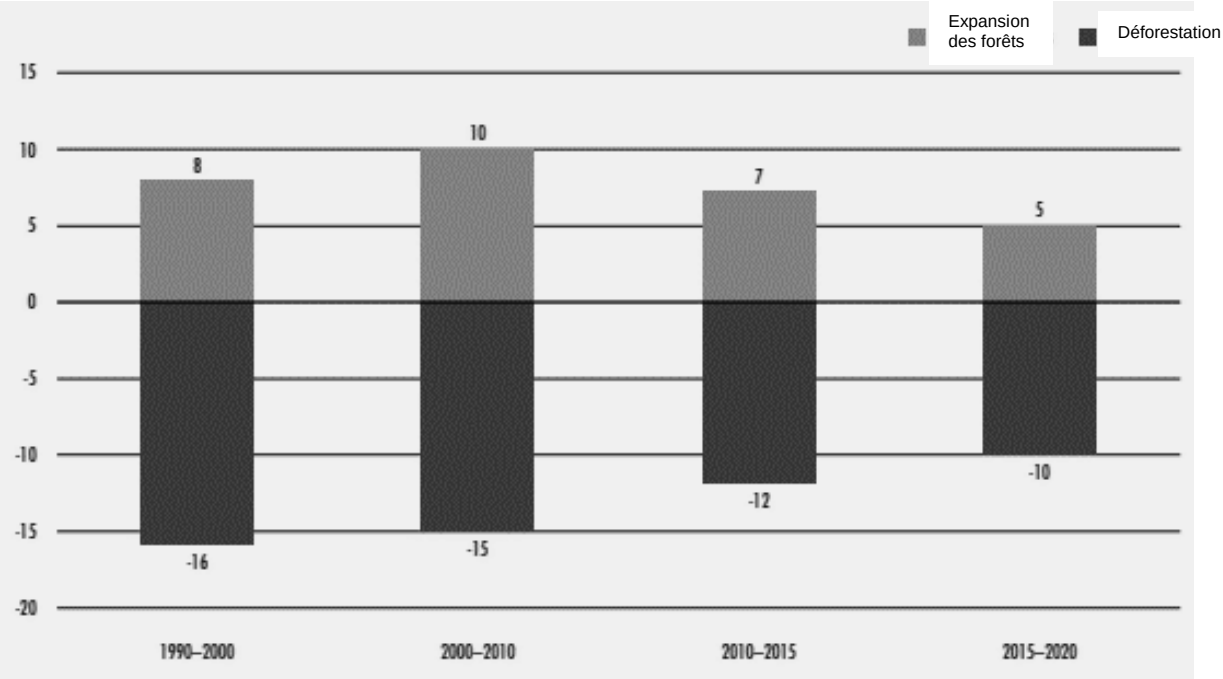

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2020.